



Coppet, le 30 octobre 2013

CONSEIL COMMUNAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la séance du Conseil communal de Coppet de la législature 2011-2016, qui est fixée au :

Lundi 11 novembre 2013 à 20h15
à la place des Ormes

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du Procès-verbal du 7 octobre 2013 ;
2. Communications du Bureau du Conseil communal ;
3. Communications de la Municipalité ;
4. Rapport des commissions des Finances et de Gestion concernant le préavis No **07/2013-2014** relatif à la demande de crédit de CHF 1,600,000.00 pour la mise en conformité et l'agrandissement de la structure de la crèche « Les Coppalines » permettant d'augmenter sa capacité d'accueil ;
5. Rapport de la commission de Gestion concernant le préavis No **08/2013-2014** relatif au transfert de la parcelle no 320 de Mies, accueillant l'EMS La Clairière, de la Société coopérative La Clairière à la Fondation La Clairière ;
6. Rapport des commissions d'Urbanisme et de Gestion concernant le préavis No **09/2013-2014** relatif à la demande de crédit de CHF 172,000.00 pour la construction d'un restaurant sur l'Esplanade Germaine de Staël et la transformation de la salle communale ;
7. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;
8. Divers et propositions individuelles.

Conseil communal de Coppet

Le Président

La Secrétaire

Yves Riesen

Christine Mutton

Annexe : - coordonnées des membres